



LIVRET D'EXPOSITION

LES
ARCHIVES
SORTENT
DU **BOIS**

L'HISTOIRE DES FORÊTS
EN CÔTES D'ARMOR

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DES CÔTES D'ARMOR



« Les Archives sortent du bois : l'histoire des forêts en Côtes-d'Armor »

Plus grande et plus vieille que nous, la forêt relie notre époque à une histoire plus ancienne, que cette exposition nous donne à connaître. Un parcours scénographique invite les visiteurs à devenir spectateurs de cette mise en scène d'acteurs muets, mais pourtant essentiels, de notre patrimoine. Grâce à la valorisation de documents originaux, la forêt costarmoricaine livre ses secrets à ceux qui sauront l'écouter et l'observer. L'exposition est ainsi l'occasion d'en apprendre davantage sur la multitude d'usages des forêts au cours des époques.

Les forêts en Côtes-d'Armor, grâce à la diversité des essences et des milieux terrestres, aquatiques et littoraux de la région, sont pourvoyeuses de ressources et de richesses. La forêt est aussi pourvoyeuse d'un puissant imaginaire, une source intarissable d'inspiration pour les artistes. C'est le cas du photographe Yoan Briere et de l'artiste calligraphe Mélanie Griffon, qui nous font le plaisir de partager leurs œuvres à l'occasion de cette exposition.

Ainsi, les forêts occupent depuis toujours une place privilégiée dans la vie des Costarmoricains et Costarmoricaines et représentent aujourd'hui un véritable levier pour l'attractivité du territoire. Cependant, pour continuer d'écrire leur histoire, à nous de protéger ces joyaux de biodiversité, écrins d'une faune et d'une flore à forte valeur environnementale et patrimoniale. Car les forêts subissent elles aussi les conséquences du changement climatique. Les incendies du mois d'août 2022 qui ont détruit une partie de la forêt de Brocéliande nous ont cruellement rappelé la fragilité des écosystèmes que nous devons préserver.

Exposition historique, volet pédagogique, animations artistiques, la programmation plurielle consacrée à l'histoire des forêts saura toucher petits et grands, novices et initiés.

Je vous souhaite une belle visite !

CHRISTIAN COAIL
Président du Département des Côtes d'Armor

INTRODUCTION GÉNÉRALE

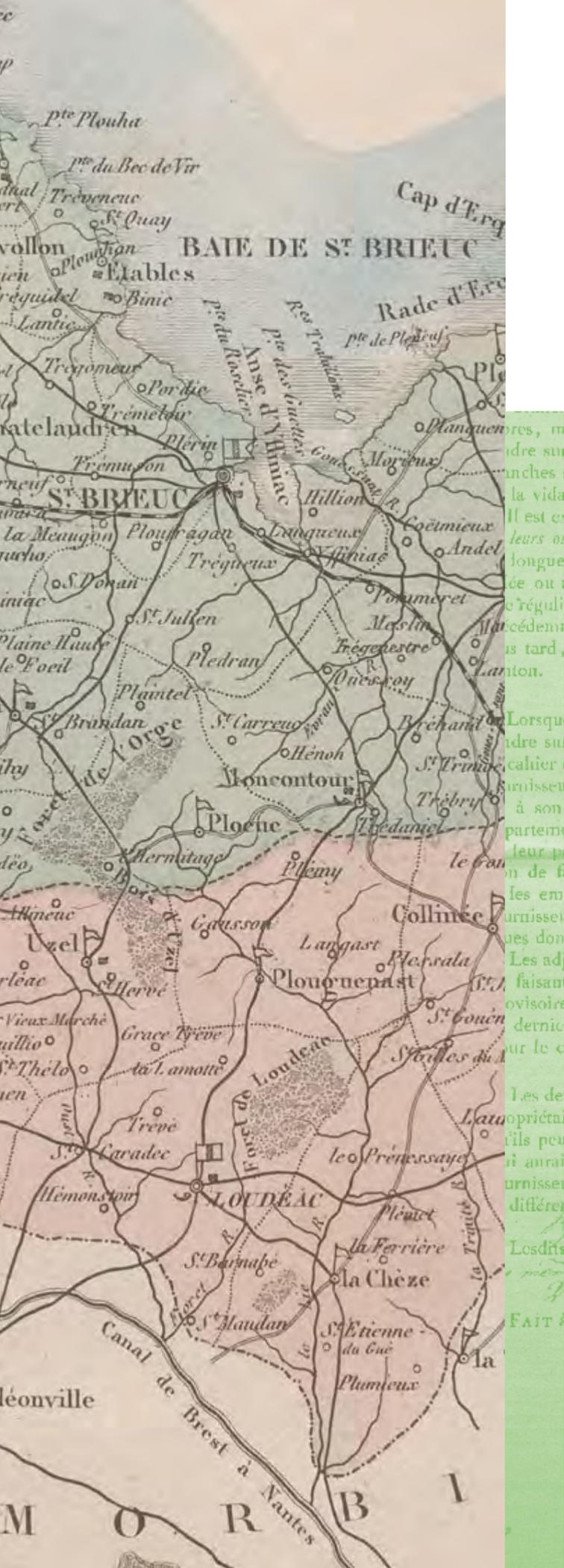
Bois et forêts sont des espaces emblématiques du paysage breton. Si la région ne compte pas parmi les plus boisées de France (14 % de sa surface pour une moyenne nationale de 31 %), c'est bien le caractère forestier qui est mis en avant pour désigner l'Argoat*, la Bretagne intérieure, face à l'Armor, la Bretagne littorale. De fait, le bois parsème le territoire et revêt une importance particulière dans la vie quotidienne et l'imaginaire des Bretons.

La forêt d'aujourd'hui est le fruit d'une longue et riche histoire, forgée par les populations au gré de leurs besoins. Espaces nourriciers nécessaires à la survie des communautés villageoises, réserves de matières premières pour les industries du bois et du feu, terres d'affrontement de différentes autorités, lieux de retraite spirituelle pour les moines des abbayes, lieux de refuge pour ceux qui contestent l'autorité, les forêts se sont trouvées au fil des siècles au carrefour d'enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Mais les forêts ont aussi été propices à la promenade, à la rêverie et à l'imaginaire. Autant de dimensions que les archives permettent d'interroger pour mieux comprendre la place de la forêt dans la vie des Costarmoricains d'hier et d'aujourd'hui.

Parallèlement aux pièces d'archives, cette exposition fait appel au regard de deux artistes contemporains. Le photographe Yoan Briere a réalisé un reportage sur les usagers de la forêt d'Avaugour Bois-Meur. Son travail résonne particulièrement avec les documents issus de nos fonds d'archives et met l'accent sur la continuité des usages par l'homme de la forêt. L'artiste calligraphe Mélanie Griffon, quant à elle, explore la figure de l'arbre par le biais de l'écriture et du dessin. Son œuvre poétique invite à s'interroger sur notre rapport au temps et à la nature.

* Argoat : du breton ar « le » et koad « bois, forêt »

I. LE MILIEU FORESTIER	p.4
II. DE LA FORÊT NOURRICIÈRE À LA FORÊT EXPLOITÉE	p.8
III. FORÊT DE POUVOIR ET D'ÉTAT	p.20
IV. FORÊT & SOCIÉTÉ	p.26
V. DE LA RÉALITÉ À L'IMAGINAIRE	p.34
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIQUE	p.38



I. LE MILIEU FORESTIER

En Bretagne et dans les Côtes-d'Armor, la forêt est caractérisée par son morcellement. Avaugour Bois-Meur, Beauport, Beffou, Boquen, Coat-Malouen, La Hardouinais, La Hunaudaye, Lorge, Loudéac, Quénécan... Si les grands massifs forestiers sont rares, de nombreux espaces boisés parsèment le territoire.

Selon la tradition historiographique bretonne forgée au XIX^e siècle, ce couvert forestier fractionné serait l'héritage d'une vaste « forêt primitive ». Assimilée à Brocéliande, elle aurait recouvert une large partie du centre de l'Armorique jusqu'au début du Moyen Âge. Aujourd'hui, les études archéologiques, et notamment l'analyse des pollens, ont relégué cette hypothèse au rang de mythe. La forêt se développe en Europe occidentale après les dernières grandes glaciations (- 10 000 ans), mais dès le Néolithique (de - 5 800 à - 2 500 ans), l'homme commence à défricher les forêts au profit des cultures et de l'élevage. Ainsi, le morcellement des espaces forestiers que nous connaissons est déjà bien amorcé au début de notre ère.

Ensuite, la surface forestière évolue au gré des activités humaines : diminution quand la population est nombreuse et exploite les bois, augmentation lors des crises démographiques (guerres, épidémies, exode rural). L'examen des cartes anciennes révèle peu de changements même si l'on sait que l'exploitation des forêts est importante et peu raisonnée du XVI^e jusqu'au milieu du XIX^e siècle, période à laquelle les spécialistes situent le taux minimum de boisement du territoire français. En 1912, la surface boisée n'est plus que de 5 % du département. La déprise agricole et les campagnes de reboisement soutenues par le Fonds forestier national après la Seconde Guerre mondiale ont permis de quasiment tripler cette surface pour l'amener à 14 % aujourd'hui.



Carte de la péninsule armoricaine à l'époque gallo-romaine publiée par Arthur de La Borderie dans son ouvrage Histoire de Bretagne (1896). (AD 22, 5 Bi 1510)



« Carte du duché de Bretagne dessiné par le sieur Hardy » (1640). (AD 22, 1 Fi 93)



Carte du département des Côtes-du-Nord (détail) extraite de l'Atlas national illustré de 89 départements et possessions de la France, ouvrage de Victor Levasseur publié par Pelissier éditeur (1866). (AD 22, 1 Fi 100/2)

LES ARBRES & LES ANIMAUX DE NOS FORÊTS

Les animaux de la forêt, détail de la carte du département des Côtes-du-Nord extraite de l'Atlas national illustré de 89 départements et possessions de la France, ouvrage de Victor Levasseur publié par Pelissier éditeur (1866). (AD 22, 9 Bi 2)



Statistique et géographie par V. Levasseur Ing^r Géographe, rue de Malte 24.

LES RÉSINEUX 25%



EPICÉA DE SITKA

Nom latin : picea sitchensis
Nom breton : prüns-sitka
Nom gallo : sapinette
Diffusion : environ 7 % des superficies boisées en Bretagne.
Utilisation : construction, industrie (papeterie, palettes, etc.)

Le saviez-vous ? Originaire d'Amérique du Nord, l'épicéa de Sitka a été introduit en Europe au XIX^e siècle. Il a ensuite été largement diffusé en Bretagne lors des campagnes de reboisement après la Seconde Guerre mondiale en raison de sa croissance rapide.



PIN SYLVESTRE

Nom latin : pinus sylvestris
Nom breton : pin
Nom gallo : pin
Diffusion : environ 6 % des superficies boisées en Bretagne.
Utilisation : construction, mobilier extérieur. La rectitude de son tronc en fait un bois privilégié pour la charpente, les mâts de navire et les poteaux.

Le saviez-vous ? Le pin sylvestre, également appelé « sapin de Riga » aurait été rapporté des pays baltes par des Bretons dès le XVI^e siècle. Il a ensuite largement été diffusé en Bretagne lors des campagnes de reboisement débutées au XIX^e siècle. Son cousin, le pin maritime, est surtout présent dans le Morbihan.

LES FEUILLUS 75%



HÊTRE

Nom latin : fagus sylvatica
Nom breton : faou
Nom gallo : foù
Diffusion : environ 6 % des superficies boisées en Bretagne.
Utilisation : bois facile à travailler mais faiblement résistant aux intempéries, il est peu utilisé en construction. Il est privilégié pour la fabrication de sabots et de petits objets du quotidien, ainsi que pour le chauffage. Forges et fonderies en ont fait une très grande consommation jusqu'au XIX^e siècle.

Le saviez-vous ? Les hêtres couvraient près de 80 % de la surface de la forêt de Beffou. Le mot breton faou serait peut-être à l'origine du nom de la forêt.



CHÂTAIGNIER

Nom latin : castanea sativa
Nom breton : kistinenn
Nom gallo : châtaigner
Diffusion : environ 7 % des superficies boisées en Bretagne.
Utilisation : résistant aux intempéries, le châtaignier est privilégié pour les éléments de construction extérieurs (charpentes, huisseries, etc.) et l'ameublement.

Le saviez-vous ? La châtaigne a longtemps constitué un aliment de base facile à récolter et à conserver. On la consommait bouillie, grillée ou en farine.

CHÊNE

Nom latin : quercus petraea (chêne sessile ou rouvre), quercus robur (chêne pédonculé)
Nom breton : derv ou tann
Nom gallo : chêne-franc
Diffusion : essence dominante dans 40 % des forêts bretonnes.
Utilisation : construction, menuiserie, ébénisterie, chauffage. Son écorce (tan) est utilisée pour la tannerie.

Le saviez-vous ? Deux espèces de chêne sont présentes en Bretagne. Le chêne sessile ou rouvre est plutôt forestier. Le chêne pédonculé est caractéristique des paysages de bocage.





II. DE LA FORÊT NOURRICIÈRE À LA FORÊT EXPLOITÉE

Bois, gibiers, graines, fruits et végétaux divers : la forêt fournit à l'homme de nombreuses ressources devenues indispensables à sa survie.

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, voire jusqu'au XX^e siècle, la forêt est un espace à part entière de l'économie villageoise. La récolte de petit bois pour se chauffer, la cueillette et la chasse pour se nourrir, ou encore la mise en pâturage du bétail, sont des pratiques quotidiennes complémentaires à l'exploitation des terres agricoles. La forêt joue un rôle nourricier primordial, notamment pour les populations les plus pauvres.

Parallèlement, une véritable gestion sylvicole se met peu à peu en place pour tirer un meilleur parti des ressources produites par la forêt. L'enjeu est d'importance : fournir le bois dont la société a besoin pour se développer tout en garantissant le renouvellement des arbres sur le temps long.

Les coupes de bois permettent en effet de fournir au pays les matières premières, dont les besoins augmentent à partir du Moyen Âge. Maisons à pans de bois, églises, fortifications, mais aussi navires de pêche, de guerre ou de commerce, mobilier et œuvres d'art, sabots : le bois d'œuvre est un matériau incontournable dont l'approvisionnement et le commerce revêtent une grande importance.

Le secteur industriel est, quant à lui, gourmand en bois de feu, seule ressource permettant de faire fonctionner les fourneaux jusqu'à la généralisation des énergies fossiles puis de l'électricité. Forges et verreries s'installent dès lors à proximité des forêts dès le XVI^e siècle.

LA FORÊT NOURRICIÈRE

LE PÂTURAGE DES TROUPEAUX

Jusqu'au XIX^e siècle, forêts et sous-bois constituent, pour les communautés rurales, des espaces privilégiés où faire paître leurs troupeaux. Les jeunes pousses, arbustes, glands, faines, broussailles, etc. sont des mets de choix pour le bétail. Les propriétaires de forêts sont toutefois très vigilants à ce que ces pratiques, qui contribuent à l'entretien des bois, ne compromettent pas le développement des arbres. Au Moyen Âge, ils encadrent ces usages en accordant aux riverains des droits de pacage (pour le bétail) et de panage (pour la glandée des porcs) limités à certains espaces. Les individus ne respectant pas ces règles s'exposent notamment à la confiscation de leurs bêtes.

LA CHASSE ET LE BRACONNAGE

La forêt est pourvoyeuse d'une grande quantité de gibiers dont la chasse reste, sous l'Ancien Régime, un privilège réservé à la noblesse. Les paysans sont toutefois nombreux à braver les sanctions en braconnant, comme l'atteste le grand maître des Eaux et Forêts de Bretagne en 1690 : « il n'y a rien de plus ordinaire dans les campagnes que de voir des paysans et gens de toutes sortes de condition chasser impunément dans les saisons mesmes prohibées par les ordonnances avec colliers, tirasses(1), tonnelles(2) et autres engins deffendus [sic] ». Les garde-chasses sont toutefois là pour faire respecter la réglementation, non sans s'attirer parfois la haine de la population.

(1) Filet à larges mailles pour capturer des oiseaux au sol.
(2) Filet en forme de tonneau pour capturer des oiseaux.

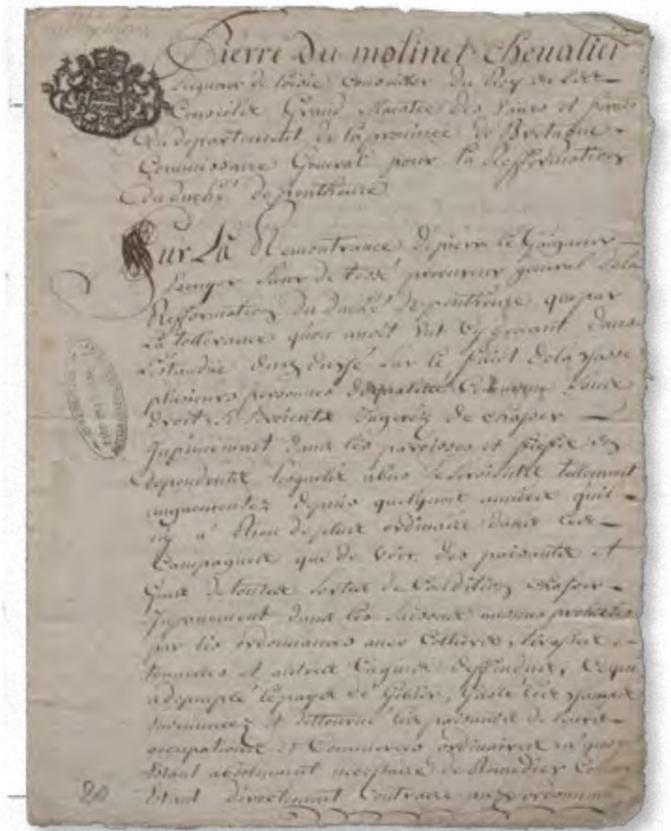
LA CUEILLETTE

La cueillette en forêt est une pratique ancestrale dont le développement de l'agriculture a diminué l'importance nourricière. Elle est toutefois longtemps restée une source de complément alimentaire non négligeable grâce aux fruits sauvages, baies, noisettes, châtaignes, glands et autres plantes dont regorgent les bois. De nos jours, cette tradition perdure principalement par la pratique de la cueillette des champignons, dont la société mycologique des Côtes-du-Nord, fondée à Saint-Brieuc en 1910, fait la promotion.

La glandée (ou panage) des porcs. Illustration du mois de novembre des Très riches heures du duc de Berry (1485-1486).
(Musée Condé à Chantilly, Ms.65, f.11v.)

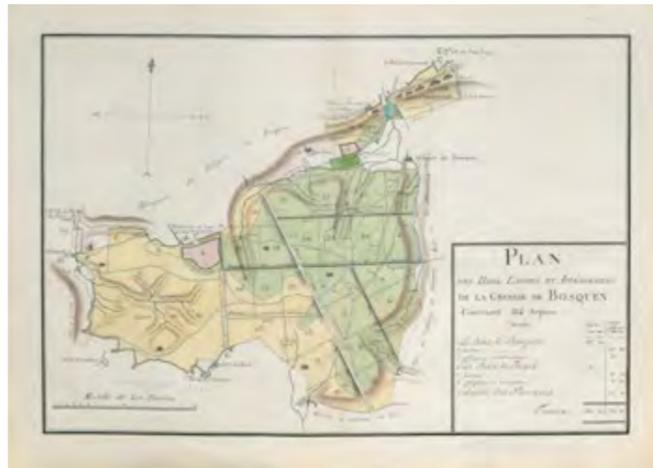
LE BOIS DE CHAUFFAGE

Jusqu'à l'arrivée du charbon puis de l'électricité, le bois constitue l'unique moyen de chauffage et de cuisson. Au Moyen Âge, le droit d'affouage, accordé par un seigneur propriétaire forestier, permet aux villageois de récolter du bois de chauffage. Cette pratique figure également en bonne place parmi les privilèges en nature généralement octroyés lors de la fondation des abbayes, comme c'est le cas à Boquen. Longtemps, les plus pauvres continuent de ramasser du bois mort en forêt tandis que les citadins peuvent en acheter lors des marchés à bois. Les pénuries dont souffre la France après la Seconde Guerre mondiale et dont témoignent les Brestois réfugiés à Étables en 1945, tout comme le regain d'intérêt contemporain pour cette solution de chauffage, soulignent la place centrale qu'occupe toujours le bois dans les foyers.



Duché de Penthièvre. - Règlement concernant les garde-chasses par Pierre du Molinet, commissaire pour la réformation du duché (29 mai 1690).
(AD22, 1E 47)





Forêt de Boquen (Langourla). – « Plan des bois, landes et affâgements de la gruerie de Bosquen » extrait d'un registre des « plans des forêts royales de Bretagne levés par ordre du roi sur lesquels sont tracés les coupes des nouveaux aménagements de ces forêts » (1787-1788). (AD 35, 5 B 483)

LA GESTION SYLVICOLE

UNE GESTION RATIONALISÉE

Une véritable gestion sylvicole se met peu à peu en place pour rationaliser l'exploitation du bois et garantir le renouvellement des ressources. Les forêts sont percées d'allées rectilignes facilitant les circulations. Le plan de Boquen à la fin du XVIII^e siècle fait apparaître la division de la forêt en 26 parcelles, ou cantons, sur lesquelles l'âge des arbres est indiqué. Une rotation est ainsi prévue dans les coupes annuelles des bois qui prend en compte le temps de croissance des arbres. Les parcelles sont traitées en taillis ou futaie en fonction des besoins. Aujourd'hui, la gestion des forêts publiques répond à trois objectifs : environnemental, économique (avec la production de bois) et social (dimension récréative de la forêt).

PLANTATION ET REBOISEMENT

La sylviculture implique de travailler sur un temps long qui dépasse en partie l'échelle humaine. « *Nous plantons pour nos enfants* », déclare un conseiller général à propos du projet d'aide au reboisement voté par l'assemblée départementale au lendemain de la Première Guerre mondiale. La pratique du reboisement est ancienne, comme l'attestent les plantations de glands et de faines dans la forêt de Moncontour au XVIII^e siècle. Mais c'est véritablement au XX^e siècle que les pouvoirs publics s'emparent de la question avec notamment l'action du Fonds forestier national, créé en 1946 pour favoriser le reboisement (subventions à destination des propriétaires forestiers) et développer la production de bois dans le contexte de la reconstruction. La plantation de résineux, dont les essences ne sont pas locales (le pin maritime et le pin sylvestre ont été introduits en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle), est favorisée pour leur croissance rapide mais attire des critiques, auxquelles l'Office national des forêts tente de répondre par diverses publications.



DE LA COUPE À LA VENTE DU BOIS

La sélection des arbres à couper pour la vente exige une grande expertise de la part des forestiers. Ils doivent prendre en compte de multiples critères : essence, forme et stade de croissance des arbres, demandes du marché et besoins financiers du propriétaire. La pratique du martelage et la rédaction de règlements encadrent le travail des bûcherons. Les revenus produits par la vente de bois témoignent, aujourd'hui comme hier, de l'importance du milieu forestier dans le secteur économique.



Forêts domaniales de Beffou (Loguivy-Plougras) et Coat-an-Noz (Belle-Isle-en-Terre). - Brochure de l'Office national des forêts pour la vente des coupes de bois (1966). (AD 22, 55 W 34)

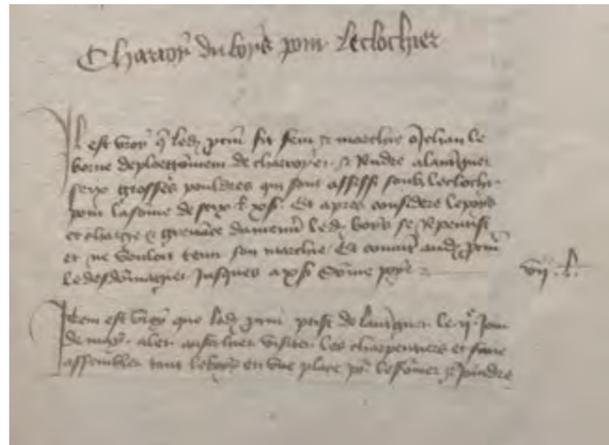


Brochure intitulée : « Feuillus ou résineux ? ... la réponse de l'Office national des forêts » (vers 1970). (AD 22, 1347 W 246)



« Reboiser est un devoir national », brochure pour le reboisement informant sur le Fonds forestier national, éditée par la direction générale des Eaux et Forêts du ministère de l'Agriculture (1948). (AD 22, 8 W 60)





Cathédrale de Tréguier. - Registre des comptes généraux du conseil de fabrique, pages décrivant le transport du bois pour l'élévation du clocher (1432). (AD 22, 2 G 436)

L'EXPLOITATION DU BOIS

LE BOIS DE CONSTRUCTION

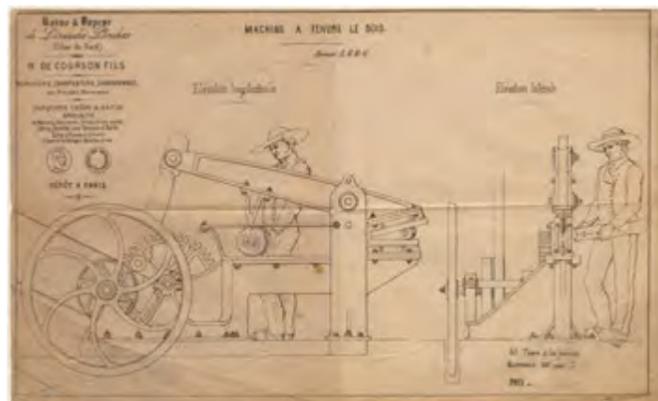
La construction est l'un des usages essentiels du bois, notamment pour la charpente des bâtiments. La question de l'approvisionnement et de l'acheminement du bois est dès lors primordiale. C'est le cas au XV^e siècle, lors de l'élévation du clocher de la cathédrale de Tréguier. Les arbres de la qualité requise se trouvent principalement aux environs de Callac, à 55 km du chantier. Ils sont transportés en charrettes tractées par des chevaux. Par la suite, alors que les techniques de construction des charpentes changent peu, les progrès des moyens de transport du bois, de la mécanisation des outils de coupes et des échafaudages permettent de construire plus rapidement.

LE BOIS DE MARINE

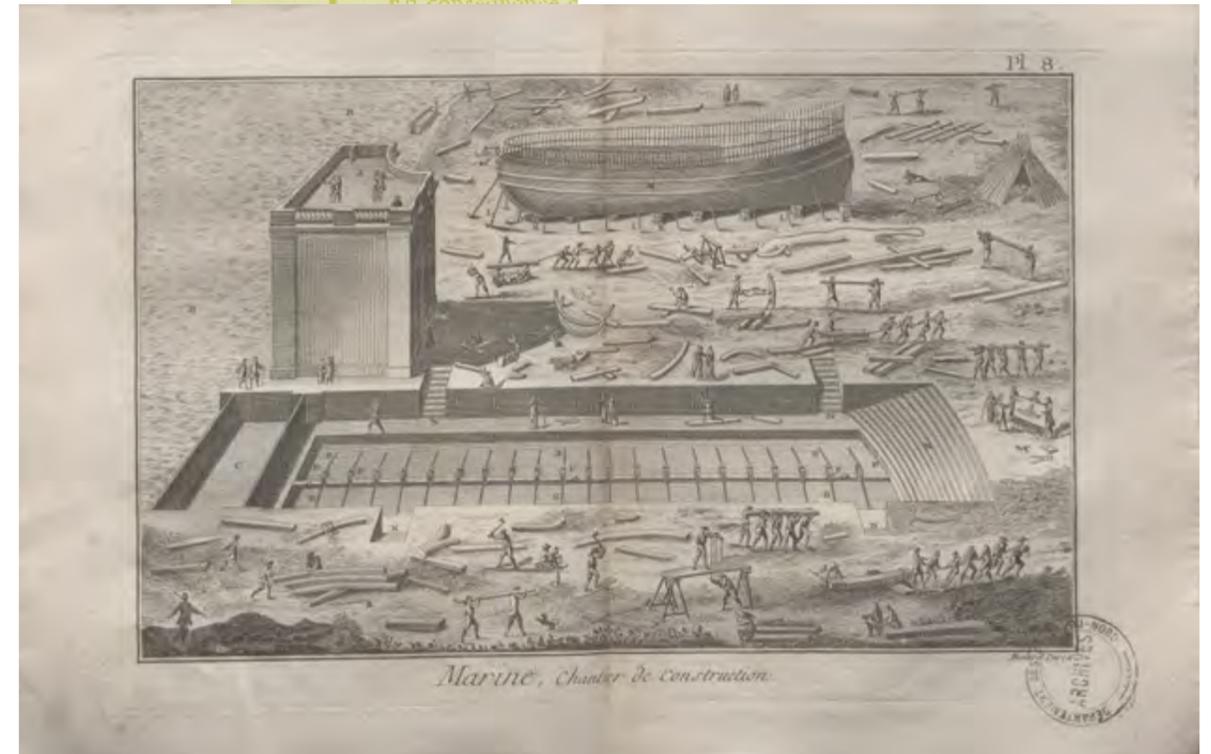
La construction navale en bois a connu un essor important entre le XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. L'approvisionnement en bois se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, les agents de la Marine sélectionnent les troncs droits ou tors (tordus) en fonction de leur usage (mâts, avirons, coques). Les arbres choisis, principalement du chêne, sont identifiés à l'aide d'un marteau dont l'estampille peut être spécifique à la Marine (une ancre de marine et le symbole du pouvoir en place, telle la fleur de lys sous la monarchie). Après l'abattage, les grumes peuvent être équarries en forêt ou sur le chantier pour être ensuite distribuées selon leur future destination. On estime que, sous Louis XIV, la construction d'un vaisseau de 76 canons (60 m de long) nécessitait environ 2 500 chênes centenaires !

L'ÉBÉNISTERIE

Le bois est un matériau de choix pour la fabrication de mobiliers et d'objets utilitaires ou décoratifs. Les artisans sélectionnent leurs essences en fonction de plusieurs critères : propriétés mécaniques et esthétiques, coût et facilité d'approvisionnement. En Bretagne, les bois privilégiés pour le mobilier traditionnel (coffres, lits clos ou armoires) et les sculptures ornant les églises sont les essences que l'on trouve en abondance dans la région : chêne et châtaignier. Mais d'autres bois peuvent également être travaillés selon les besoins et les attentes des commanditaires (ormes, frêne, noyer, tilleul, etc.).



Dessin d'un brevet d'invention de machine à fendre le bois par l'entreprise N. de Courson fils, Plouha (1850). (AD 22, 9 M 17)



Lesquels que ce soit, être al depuis le 1.^{er} noven d'être poursuivis sui En conséquence d

aux forêts de leur parc, puisssion de faire trouva et les empiler au fi fournisseur, afin d'É crues dont les rivie Les adjudicataires

Chantier de construction navale. Gravure publiée dans L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers - Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, tome 5 (1751-1780). (AD 22, 14 Bi 213 (1))



Forêt de La Hunaudaye (Plédéliac). - Procès-verbal de martelage des bois propres à la construction des vaisseaux, frégates et autres bâtiments de guerre de la Marine royale. (30 octobre 1817). (AD 22, 1 Q 2/414)

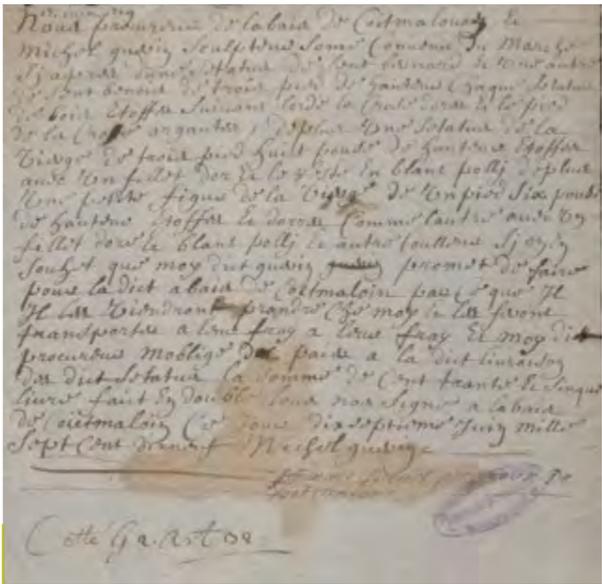
ENQUÊTE AUTOUR D'UNE STATUE

LE DOCUMENT D'ARCHIVES

Les archives de l'ancienne abbaye de Coat-Maouen contiennent un contrat passé en 1719 avec le sculpteur Michel Guérin pour la réalisation de trois statues en bois : un saint Bernard, un saint Benoît et une Vierge. Le document stipule que les statues de saint Bernard et saint Benoît mesureront « trois pieds de hauteur », soit environ 90 cm, et qu'elles seront « étoffée[s] suivant l'ordre », c'est-à-dire qu'elles seront peintes en fonction de la couleur des habits de l'ordre monastique auquel appartiennent les saints représentés : robe de bure marron pour le bénédictin Benoît et robe blanche pour le cistercien Bernard. De plus, chaque statue sera dotée d'une « crosse dorée et le pied de la crosse argenté ». Un texte aussi détaillé est suffisamment rare pour attiser notre curiosité.

17 juin 1719

« Nous procureur de l'abbaye de Coatmalouan et Michel Guérin sculpteur sont convenus du marché si après d'une statue de saint Bernard et une autre de saint Benoît de trois pieds de hauteur chaque statue [environ 0,91 m] de bois étoffé suivant l'ordre la crosse dorée et le pied de la crosse argentée, de plus une statue de la Vierge de trois pieds huit pouces de hauteur [environ 1,12 m] étoffée avec un fillet doré en blanc polly de plus une petite figure de la Vierge de un pied six pouces [environ 0,46 m] de hauteur étoffée et dorée comme l'autre avec un fillet d'or et blanc polly Et autre couleurs si on en souhaite que moy dit Guérin promet de faire pour la dict' abbaye de Coatmalouan parce que ils les viendront prendre chez moy et les feront transporter à leurs frays à leurs frays et moy dit procureur m'oblige de paier à la dict' livraison des dict' statues la somme de cent trente cinq livres fait sous notre signature à l'abbaye de Coatmalouan ce jour dixseptième juin mille sept cent dix-neuf Michel Guérin François procureur de Coatmalouan »



Forêt de l'abbaye de Coat-Malouen (Kerpert). – « Marché » entre le procureur de l'abbaye et le sculpteur Michel Guérin pour la réalisation de trois statues en bois représentant saint Bernard, saint Benoît et la Vierge Marie (17 juin 1719). (AD 22, H 296)

« UNE STATUE DE SAINT BERNARD ET UNE AUTRE DE SAINT BENOÎT DE TROIS PIEDS DE HAUTEUR, CHAQUE STATUE DE BOIS ÉTOFFÉE SUIVANT L'ORDRE, LA CROSSE DORÉE ET LE PIED DE LA CROSSE ARGENTÉ »



La chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté à Saint-Gilles-Pligeaux © Mairie de Saint-Gilles-Pligeaux

LA STATUE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

L'abbaye de Coat-Maouen, qui a commandé ces statues, a été vendue à la Révolution française. Aujourd'hui, il n'en reste que des ruines et nous avons perdu la trace de l'ensemble du mobilier et des œuvres d'art qui la décoraient. La commune voisine de Saint-Gilles-Pligeaux conserve toutefois, au sein de la chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté, une statue qui pourrait être rapprochée de celle autrefois réalisée pour l'abbaye : elle est en bois, mesure 97 cm et représente un moine. Il est possible que, lors de la dispersion des biens de Coat-Malouen, certaines œuvres aient été transférées dans les édifices religieux des environs. Une étude approfondie est nécessaire pour essayer de déterminer si cette statue peut correspondre à celle décrite dans le document d'archives.

L'ENQUÊTE HISTORIQUE

La statue représente un moine vêtu d'un manteau marron. Il tient un livre ouvert dans la main droite et une crosse, sans doute initialement dans la main gauche, est aujourd'hui glissée sous son coude. Livre et crosse sont les attributs traditionnels des abbés fondateurs d'ordre monastique : saint Bernard et saint Benoît, ce qui correspond bien à la commande de Coat-Malouen. Si le vêtement du moine est aujourd'hui marron, il n'en a sans doute pas toujours été ainsi. Seule une analyse scientifique de la couche picturale permettra de connaître la couleur d'origine. Quant au sculpteur Michel Guérin mentionné par le texte de 1719, il ne peut s'agir du maître peintre et sculpteur de Lannion, connu pour avoir exécuté en 1683-1686 deux autels en tuffeau de Loire pour l'abbatiale de Beauport, car il meurt à Redon en 1687, d'après les travaux de René Couffon. Il s'agit sans doute d'un de ses fils portant le même nom. Peut-être est-ce le « sieur Guérin » qui, selon les comptes de la fabrique de Saint-Gilles-Pligeaux conservés aux Archives départementales, reçut un an plus tôt, en 1718, la somme de 600 livres pour réaliser les statues de la mise au tombeau en tuffeau polychrome de la chapelle Saint-Laurent.



Dépose de la statue de moine à l'intérieur de la chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté.





Étude de la couche picturale; échelles stratigraphiques réalisées sur différentes zones de la statue.

L'ENQUÊTE SCIENTIFIQUE

L'atelier Coréum, spécialiste dans la conservation et la restauration de mobiliers et objets d'art, est missionné pour analyser la couche picturale de la statue. En effet, l'œuvre semble avoir fait l'objet par le passé de plusieurs campagnes de repeint qui ont modifié son aspect originel. La statue représentait-elle à l'origine un moine au vêtement marron (bénédictin) ou blanc (cistercien) ? À l'aide d'un scalpel, les spécialistes réalisent des échelles stratigraphiques sur certaines zones importantes de la statue (le visage, les cheveux, le manteau, le livre). Ces sondages permettent de déterminer les différentes couleurs qui ont successivement été appliquées sur la statue. On apprend ainsi que les vêtements du moine, aujourd'hui marron, étaient blancs dans les couches de peinture les plus anciennes subsistant sur la statue, sans qu'il soit certain que ce niveau soit la couche originale. Le moine a été habillé de blanc à une époque lointaine : il s'agissait donc d'une représentation de saint Bernard, mais peut-être pas dès la création de la statue.

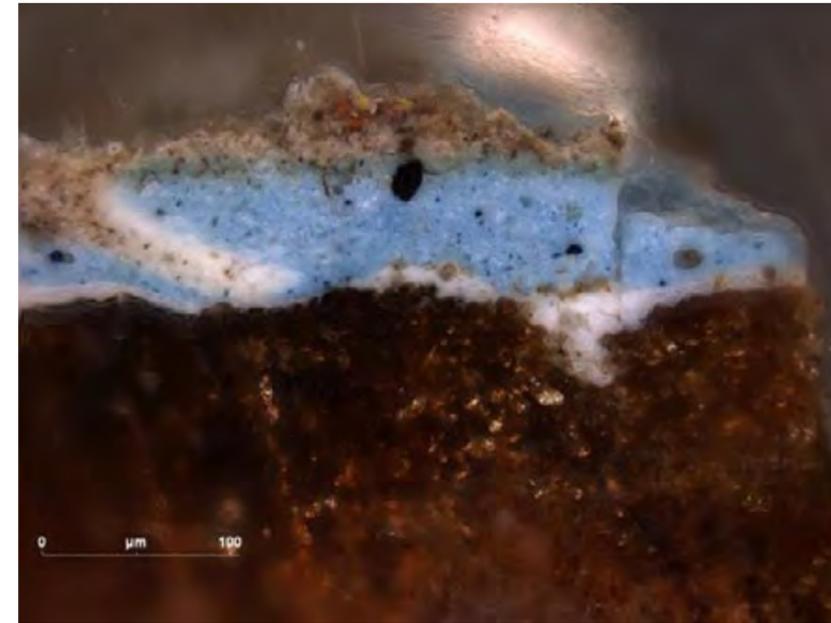
Par ailleurs, l'analyse chimique des pigments utilisés pour décorer le bas de la crosse a révélé qu'aucune feuille d'argent n'a été appliquée, contrairement à la description des statues de Coat-Malouen. Le bas de la crosse n'est donc pas celle réalisée par Michel Guérin en 1719, mais cela ne signifie pas que l'ensemble de l'œuvre n'est pas de lui. En effet, la crosse est un accessoire mobile qui a pu être remplacé au fil des siècles.

Enfin, des radiographies ont été réalisées pour mieux comprendre la structure de la statue. Les clichés révèlent la présence de mastics sur le visage (zones blanches sur les yeux, le nez, le front et la bouche) indiquant une restauration ancienne ; les traits actuels du visage ne sont donc pas ceux d'origine.

Conclusion des analyses scientifiques : pas de certitude, mais aucun élément qui permette d'exclure l'hypothèse associant la statue commandée en 1719 et celle de la chapelle de Saint-Gilles-Pligeaux. Le doute plane donc toujours et l'enquête reste ouverte...



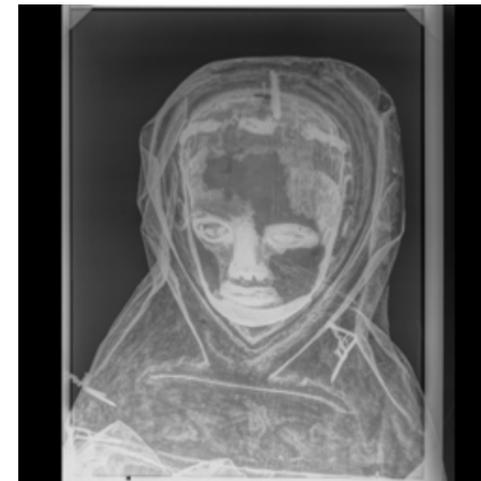
Proposition de restitution de l'état chromatique de la statue à deux époques différentes.



Prélèvement de la couche picturale du bas de la crosse observé au microscope. De bas en haut : le bois, une couche préparatoire blanche et une première couche de peinture bleu clair.

LA PROTECTION

La qualité de la sculpture, notamment la finesse des drapés, et son intérêt historique, étayé par le rapprochement probable avec la lettre de commande de l'abbaye de Coat-Malouen en 1719, ont conduit la conservatrice des antiquités et objets d'art des Côtes-d'Armor à proposer une inscription de l'œuvre au titre des Monuments Historiques. La commission régionale du patrimoine et de l'architecture, réunie en mai 2022, a émis un avis favorable à la protection de la statue au titre des Monuments historiques. Dès lors, une attention particulière lui sera accordée lors de toute intervention (restauration, déplacement, exposition). Des subventions pourront être attribuées à la commune propriétaire pour encourager les opérations en faveur de sa bonne conservation.



Radiographies de la statue.

LA FORÊT INDUSTRIEUSE

LES FORGES ET LES VERRERIES

Dès le milieu du XVI^e siècle, la principale activité industrielle du territoire des Côtes-d'Armor est la sidérurgie. La grande consommation de bois pour l'alimentation des fourneaux contraint les usines à s'implanter près des massifs forestiers. La forge de Coat-an-Noz à Belle-Isle-en-Terre date de 1779 et fournit notamment des boulets et des ancres au port de Brest. Plus tardive, la forge du Pas à Lanfains ouvre en 1828 aux abords de la forêt de L'Hermitage-Lorge.

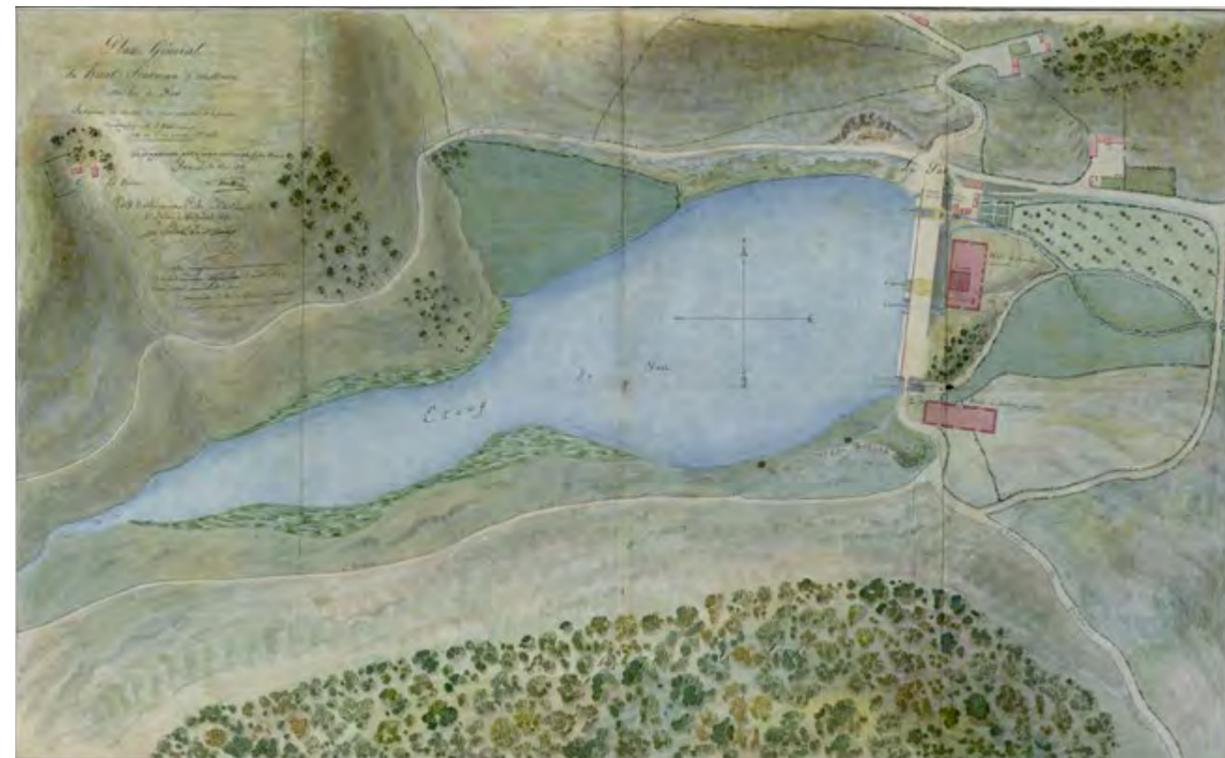
Le travail du verre nécessite également beaucoup de bois et de végétaux pour faire chauffer les fours et récupérer les cendres comme matière première. Les archives conservent quelques traces d'une dynastie de verriers connue en France sous l'Ancien Régime dans diverses forêts : la famille Brossard, installée entre Bourbriac et Duault. L'industrie de la verrerie s'est toutefois peu développée dans le département.

LES MOULINS À TAN

Durant la période révolutionnaire, une quarantaine de tanneries fonctionnent dans le département des Côtes-du-Nord. Les moulins à tan, ou tannerie, sont des lieux de production du cuir à partir de peaux d'animal (bovin, ovin, porc ou cheval). Le mot tan désigne l'écorce de l'arbre, le plus souvent du chêne, offrant des propriétés astringentes et rendant les peaux imputrescibles. La forêt de La Hardouinais présente les conditions nécessaires permettant d'installer un moulin à tan : la proximité d'un cours d'eau, le bois mais aussi l'éloignement des habitations pour des questions d'hygiène.



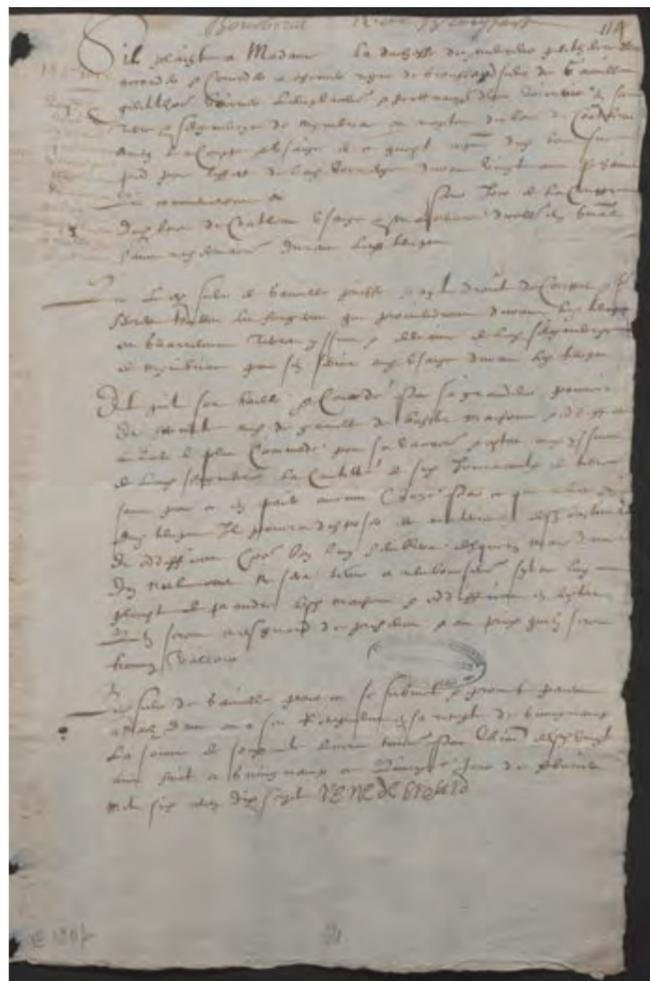
Les Papeteries Vallée à Belle-Isle-en-Terre : vue aérienne de l'usine, sciage du bois, machine à papier (vers 1950). (AD 22, 24 Fi 14, 28, 45)



Forêt de Lorge (L'Hermitage-Lorge), Forge du Pas (Lanfains). - Plan général du haut-fourneau à construire au lieu du Pas, dressé par l'architecte L. Lorin (septembre 1826). (AD 22, 3 P 1/8)



Forêt de Duault. - Détail du plan de la forêt sur lequel apparaît la mention d'une verrerie et d'un moulin avec étang, par Jean-Baptiste Robert, géomètre (XVIII^e siècle). (Archives Nationales, CP/N/IV/Finistère/1 pièce 10)



Bois de Coat-Liou (Bourbriac). - Requête de René Brossard, « gentilhomme voirrier [verrier] » pour établir une verrerie dans le bois de Coatleau (1617). (AD 22, 1E 1207)

LES PAPETERIES

En 1856, Jean-François Vallée et ses deux fils, Théodore et Adolphe, fondent à Belle-Isle-en-Terre les papeteries Vallée (1856-1965) pour produire du papier chiffon et du papier de bois. L'usine s'est déployée aux abords de la rivière du Léguer, afin de se fournir en eau et en électricité, et à proximité de la forêt de Coat-an-Noz pour l'approvisionnement en bois. Cependant, le bois local n'est pas utilisé pour faire de la pâte à papier mais pour alimenter les machines à vapeur servant à la fabrication du papier. En effet, les papeteries Vallée, à partir de 1869, importent de façon régulière de la pâte à bois en provenance des pays scandinaves.

III. FORÊTS DE POUVOIR ET D'ÉTAT

Pourvoyeuse de ressources et donc de richesses, la forêt suscite les convoitises. Son contrôle s'avère être un enjeu de pouvoir entre usagers, propriétaires et autorité publique.

Bien que la forêt soit dans sa grande majorité propriété privée (seigneurs, communautés religieuses, particuliers), l'État fait preuve d'une grande continuité d'action pour tenter d'en réglementer l'exploitation. Face aux intérêts contradictoires et aux conflits d'usages, son objectif est d'encadrer les coupes de bois pour équilibrer les besoins de court, moyen et long terme. Il se pose comme le garant de l'intérêt public en veillant au renouvellement et à la qualité des ressources, notamment au regard des besoins en bois d'œuvre issus d'arbres anciens pour la construction navale, militaire et civile.

Cette politique est incarnée sous l'Ancien Régime par l'administration des Eaux et Forêts qui se structure en Bretagne au XVI^e siècle, après le rattachement du duché au royaume de France. Sa mission est à la fois administrative, technique et policière : les agents contrôlent l'exploitation du bois, l'usage des eaux, la pratique de la chasse et appréhendent les auteurs de délits forestiers. Parallèlement, se développe un arsenal réglementaire, souvent difficilement appliqué. L'aboutissement en est l'ordonnance sur les Eaux et Forêts promulguée en 1669, ancêtre de toutes les réformes à suivre jusqu'au XX^e siècle et la création de l'Office national des forêts (ONF) en 1964.

Forêt de l'abbaye de Coat-Malouen (Kerpert).
Détail du « Plan géométrique des bois de l'abbaye de Coetmalouen, ordre de Cisteaux, levé par Jean-Baptiste Robert, géomètre juré aux Eaux et Forêts de Bretagne » (1753).
(Archives nationales, N/III/Côtes-du-Nord/7)

MAÎTRISER L'ESPACE

LA PROPRIÉTÉ DES FORÊTS

Sous l'Ancien Régime, les forêts sont essentiellement royales, seigneuriales ou ecclésiastiques. À la Révolution, à la suite de la confiscation des biens des communautés religieuses et des aristocrates émigrés, une nouvelle frange de la population accède à la propriété forestière, principalement en achetant les bois des anciennes abbayes. Les forêts royales restent dans le giron de l'État et deviennent domaniales. Si la puissance publique étend son domaine forestier en acquérant plusieurs grands ensembles au XX^e siècle (Coat-an-Nay et Coat-an-Noz, Beffou, Avaugour Bois-Meur), la grande majorité des espaces boisés demeure aujourd'hui aux mains de particuliers.

DÉCRIRE ET CARTOGRAPHIER LA FORÊT

La connaissance du territoire forestier, indispensable pour procéder à son exploitation, passe par la description et la cartographie. Au XVIII^e siècle, les grandes forêts sont arpentées et cartographiées afin d'en réglementer l'exploitation. Le cas de la forêt de l'abbaye de Coat-Malouen en est une parfaite illustration. Le relevé d'arpentage et le plan aquarellé exécutés en 1753 par Jean-Baptiste Robert divisent la forêt en cantons afin de rationaliser la coupe des bois. Par ailleurs, des missions d'inspection, comme celle réalisée par le comte d'Essuille en 1785 pour les forêts royales, aident à dresser un constat critique de l'état des forêts bretonnes. À partir du XIX^e siècle, l'administration prend un soin particulier à récolter nombre de données statistiques afin de disposer d'informations fiables pour aiguiller sa politique de gestion. L'atlas forestier de la France de 1912 en est l'aboutissement.

BOIS ET FORÊTS.			
Le Roi a plusieurs Forêts en cette Province, qui font partie de ses Domaines.			
Rennes,	Contient	7996.	Journ. 47. cor.
Saint Aubin,		2826.	Journ. 71. cor.
Lille,		1475.	Journ. 60. cor.
Ces trois Forêts, quoique distinguées, se joignent & semblent n'en former qu'une.			
Bougères,		328.	
Villcartier,		2480.	
Marillé,		609.	
Toulou,		218.	
Le Galvras,		926.	30. cor.
Rhuil,		1192.	
Lanvaux,		350.	
Boiquen,		1556.	
Carantouille,		9984.	66. cor.
Ce qui fait 45526. Journ. 34. cor.			
Outre ces Forêts, il y en a d'autres qui appartiennent à différents Seigneurs.			
L'itré	M. le Duc de la Tré.	Journ.	
		molle.	9000.
Château-Bréant.	S. A. S. M. le Duc.		12000.
Montauban.	M. le Dr. de Gueneu.		4000.
Ancenis.	M. le Duc de Bretagne.		3000.
Quintin.	M. le Duc de Loize.		5000.
Les Sables.	M. le Prince de Léon.		
La Guichée.	M. le Duc de Villeroy.		4000.
La Nouée.	M. le Prince de Léon.		10000.
Pont Labé.	M.		10000.
Kerf-Malo.			
Le Faou.			
Loudes.	M. le Prince de Léon.		
Oudon.	S. A. S. M. le Duc.		4000.
Prançon.			3000.
Plunaudais.	M. le Comte de Rieux.		6000.
Blain.	M. le Prince de Léon.		
Mahecou.	M. le Duc de Villeroy.		
Moine.	M. de Carcado.		
Alhann.	M. de la Roche & autres.		
Rieux.	M. de la Bedoyere.		
Paré-Neuv.			
R. Bernard.	M. le Prévôt de Cuscé.		

Liste des principaux bois et forêts de Bretagne appartenant au roi et à différents seigneurs.
Almanach de Bretagne, Rennes, Guillaume Vatar imprimeur, 1762.
(AD 22, HP 33)



« Atlas forestier de la France : département des Côtes-du-Nord » publié dans l'ouvrage de Lucien Daubrée *Statistiques et atlas des forêts de France d'après les renseignements fournis par les agents des Eaux et Forêts*, Paris, Imprimerie nationale, 1912.
(AD 22,7 bi 115)

ADMINISTRER LA FORÊT

LA RÉGLEMENTATION

Le souci d'encadrer les usages de la forêt est ancien, comme le révèle la *Très ancienne coutume de Bretagne*, compilation des règles de droit coutumier mise en forme au XV^e siècle. Au XVI^e siècle, notamment sous François 1^{er}, plusieurs réformes du domaine forestier se succèdent. Mais c'est surtout avec l'ordonnance des Eaux et Forêts de Louis XIV et Colbert, en 1669, que le pouvoir royal, répondant aux besoins stratégiques de la construction navale et constatant l'état déplorable des bois, remet à plat la législation et réorganise l'exploitation de la forêt. Ce texte est précurseur du code forestier de 1827 qui concerne la gestion et la protection des forêts françaises. Celui-ci demeure en vigueur jusqu'en 1964, date à laquelle une nouvelle réforme du domaine forestier est promulguée avec la création de l'Office national des forêts (ONF), gérant les forêts publiques, et du Centre national de la propriété forestière (CNPF) pour les forêts privées.

LE PERSONNEL

Depuis le Moyen Âge, la forêt est gardée et surveillée. Nommés par les propriétaires forestiers (seigneurs ou ecclésiastiques) sous l'Ancien Régime, les gardes ou verdiers sont les garants de la réglementation et des intérêts des propriétaires. Ils doivent savoir lire et écrire pour tenir leur registre et sont tenus de travailler tous les jours de la semaine. Ils dépendent hiérarchiquement du grand maître des Eaux et Forêts et doivent participer aux assises de la maîtrise. Actuellement, en partie héritier de l'administration des Eaux et Forêts, l'Office national des forêts emploie des techniciens et des ingénieurs forestiers assurant les missions de protection de l'environnement, d'accueil du public et de gestion des forêts. Ainsi, l'aspect répressif a évolué voire disparu. Pourtant le port de l'uniforme proche de la tenue militaire est maintenu. Il existe deux tenues : la tenue dite de protection et la tenue de sortie (képi, galon, médaille...). Le lieutenant de louveterie, quant à lui, avait pour mission d'organiser la chasse au loup sous les ordres du Grand Veneur. Aujourd'hui, cette fonction de service public, exercée par des bénévoles, englobe la régulation des animaux considérés comme nuisibles.



Ordonnance des Eaux et Forêts du mois d'août 1669 publiée dans *Commentaire sur l'ordonnance des Eaux et Forêts* du mois d'août 1669, Paris, Debure père, 1777. (AD 22, 14 Bi 475)



« Les tenues des personnels techniques », Bulletin de l'Office national des forêts (avril 1970). (AD 22, BP 182)



Forêt de Moncontour. - Quitance des gages d'Eon du Quengo, subgarde de la forêt de Moncontour et de Casseberet (1422). (AD 22, 1 E 857)

« BOYS MORT NE PORTE POINT DE CRIME »

Très ancienne coutume de Bretagne, XV^e siècle (article VIII-XX-V)



UN ESPACE NATUREL À PROTÉGER

La forêt est un espace à l'équilibre fragile, que les autorités tentent de protéger depuis longtemps, notamment contre le danger de la surexploitation. Si, à l'origine, cette protection traduit essentiellement une motivation économique de préserver les ressources en bois, peu à peu, à partir du XIX^e siècle, voit le jour une prise de conscience environnementale. La pétition de 1867 contre le déboisement de la forêt de Maroué au nom de son « antiquité » en est un bon témoin, tout comme l'actuelle politique de protection des sites naturels menée par le Conseil départemental. Les autorités sont toutefois impuissantes face aux incendies et aux catastrophes naturelles. L'ouragan du 15 octobre 1987, qui a détruit près du quart des forêts bretonnes, reste dans les mémoires. Aujourd'hui, la protection des espaces forestiers passe notamment par leur adaptation au réchauffement climatique avec l'introduction de nouvelles essences d'arbres.

CONFLITS D'USAGE

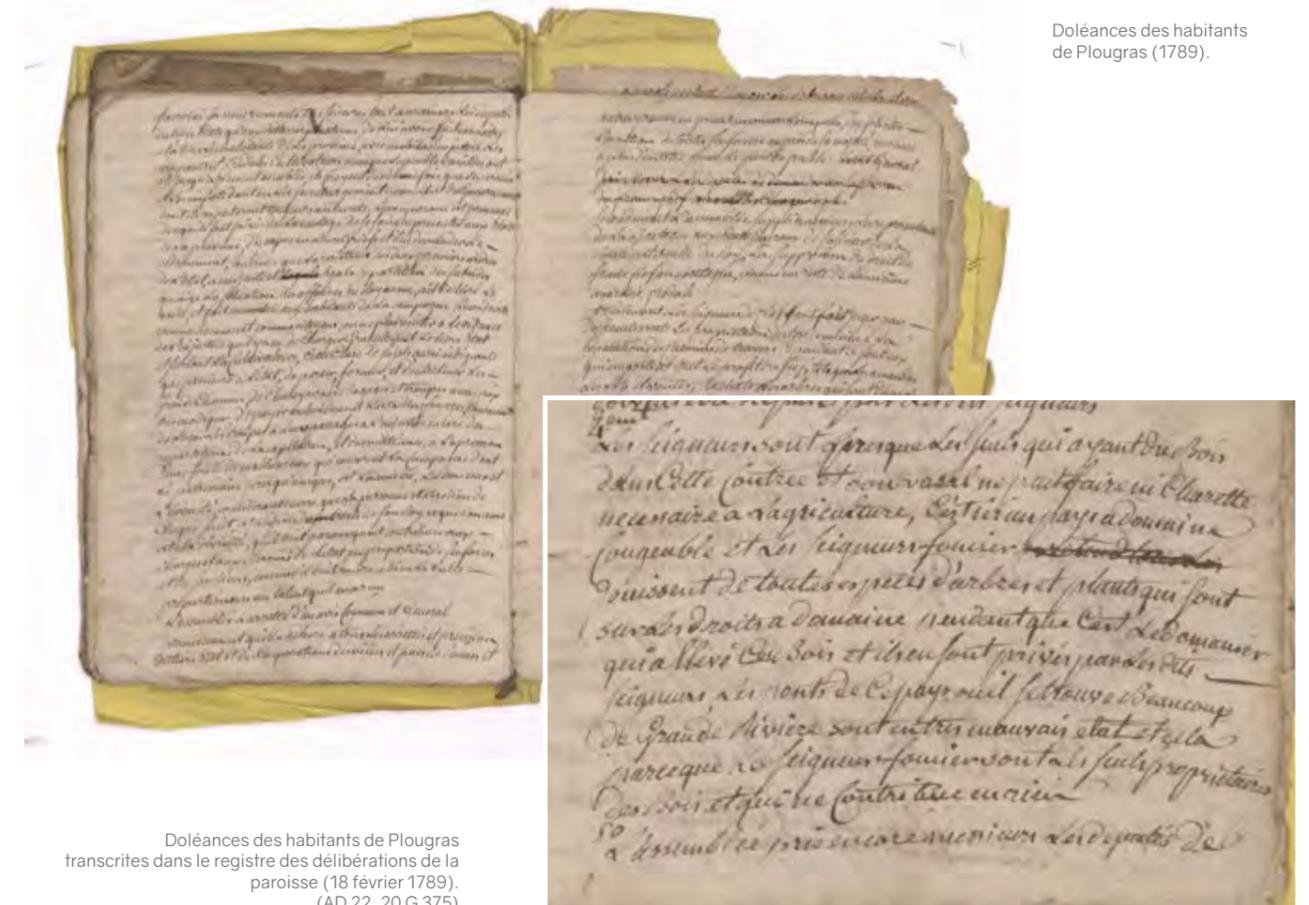
La fréquentation des forêts et l'exploitation de leurs ressources ne se font pas sans heurts. Le bois est au cœur d'intérêts contradictoires, entre les besoins quotidiens de la population qui peuvent nuire à la croissance des arbres, le souci de rentabilité rapide des propriétaires forestiers, qui tend à privilégier l'abattage d'arbres relativement jeunes, et l'intérêt de l'État, qui veille à conserver des arbres anciens pour les besoins de la construction. Sans oublier les considérations écologiques plus contemporaines. Ces conflits d'usage ont laissé de nombreuses traces dans les archives. Les jugements condamnent les voleurs de bois à des peines lourdes. Les cahiers de doléances se font l'écho des ressentiments des communautés villageoises contre les seigneurs qui ont l'exclusivité de la jouissance des bois. Les journaux contemporains font également place aux débats sur les questions de déboisement ou sur la chasse.

« ON CONTINUE, CITOYENS, DE COMMETTRE DES DÉVASTATIONS DANS LES FORÊTS DE LA RÉPUBLIQUE »

Lettre du ministre des Contributions publiques aux citoyens administrateurs du département des Côtes-du-Nord, 5 ventôse an II (23 février 1794)(1867)

« LES PONTS DE CE PAYS [...] SONT EN TRÈS MAUVAIS ÉTAT ET CELA PARCE QUE LES SEIGNEURS FONCIERS SONT LES SEULS PROPRIÉTAIRES DES BOIS ET QUI NE CONTRIBUE [SIC] EN RIEN »

Doléances des habitants de Plougras (1789).



Doléances des habitants de Plougras transcrites dans le registre des délibérations de la paroisse (18 février 1789). (AD 22, 20 G 375)



Revue de presse relative à l'ouragan de 1987
Le Télégramme, 22 octobre 1987.
(AD 22, JP 167/B)

« IL EST À LEUR AVIS D'UTILITÉ PUBLIQUE QU'IL FAILLE QUE LE GOUVERNEMENT S'OPPOSE AU DÉFRICHEMENT DE CETTE FORÊT DE MAROUÉ »



Forêt de Maroué (Lamballe). - Pétition s'opposant au projet de défrichement d'une partie de la forêt de Maroué par son propriétaire, le marquis de La Brefesche (1867). (AD 22, 7 M 552)

IV. FORÊT ET SOCIÉTÉ

Si la forêt peut apparaître comme un havre de paix, en marge des villes et de l'agitation humaine, elle est en réalité un véritable lieu de vie et d'activité pour bon nombre d'hommes et de femmes.

Outre son aspect nourricier et sa dimension économique liée à l'exploitation du bois, la forêt joue en effet un rôle important dans la société du fait même de son caractère isolé. L'opulence de la nature parfois impénétrable et la figure si particulière de l'arbre ont teinté la forêt d'une dimension mystique. Considérée comme un espace du sacré pour les Celtes, elle est ensuite investie par le mouvement monastique chrétien. Cette forte implantation des abbayes médiévales associe durablement Église et forêt.

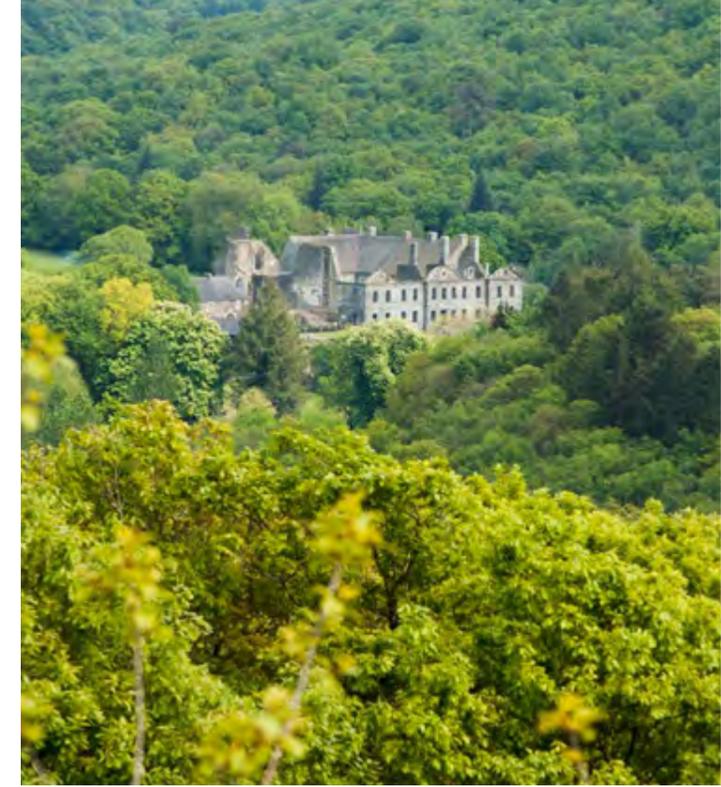
Bois et forêts sont également des refuges pour ceux qui souhaitent se soustraire aux autorités. Pendant la Révolution, les chouans se replient parfois dans les bois entre deux attaques contre les forces républicaines. Plus récemment, lors de la Seconde Guerre mondiale, nombre de maquis se forment en forêt, où les résistants vivent dans la clandestinité pour mieux organiser la lutte collective contre l'occupant nazi.

Au quotidien, la forêt est avant tout un lieu de vie pour les travailleurs du bois : gardes forestiers, bûcherons, sabotiers, charbonniers ou encore écorceurs, tonneliers, etc. Un grand nombre d'hommes et de femmes gravitent autour des espaces forestiers pour en exploiter directement les ressources. Aujourd'hui admirés et enviés pour leur savoir-faire et leur proximité avec la nature, ils ont longtemps été méprisés voire craints pour leur mode de vie en marge de la société.

Enfin, la forêt est un espace privilégié de rencontre avec la nature. Si la chasse a longtemps prédominé, les activités se sont élargies à partir du XIX^e siècle à la promenade, à la randonnée et aux autres formes de loisirs forestiers d'aujourd'hui.

UN ESPACE SACRÉ

La forêt fait figure d'espace ancestral où l'homme rencontre le sacré. L'arbre, trait d'union vivant entre le ciel et la terre, est vu comme le réceptacle des forces de la nature. De nombreuses divinités païennes sont associées à la forêt. La pratique de la cueillette du gui par les druides gaulois est devenue pour nos yeux contemporains l'un des symboles de la religion celtique. Le christianisme investit également ces espaces chargés d'une dimension sacrée. Ermites puis abbayes s'installent dans ces « déserts » verts pour se retirer du monde, christianiser ces territoires considérés comme maléfiques ou païens et disposer de ressources économiques indispensables à la survie de leurs communautés. Les fondations monastiques se multiplient ainsi au XII^e siècle à proximité des bois : Bégard (1130), Boquen (1137), Saint-Aubin-des-Bois (1137), Coat-Malouen (1142), Bon-Repos (1184).



Forêt de Quénécan (Perret). - Photographie aérienne de l'abbaye de Bon-Repos (2013). (Association des compagnons de l'abbaye de Bon-Repos / photographie Stéphane Le Borgne)



Forêt de l'abbaye de Coat-Malouen (Kerperth). « Plan ou carte figurative des bois, estangs et terres de l'abbaye de Notre Dame de Coetmaloen » (1705). (AD 22, H 289)

« Les druides », détail d'une illustration de Xavier de Langlais pour l'ouvrage *La France – En passant par la Bretagne* de Florian Le Roy, Éditions des Provinces française (1947). (AD 22, 5 Bi 190)



UN LIEU DE REFUGE POUR CONTESTER L'AUTORITÉ

LES CHOUANS

La Révolution française et les bouleversements qu'elle instaure se heurte à des mouvements de contestation qui agitent singulièrement l'Ouest de la France. En cause, principalement, les levées d'hommes pour la guerre, les réformes de l'Église et la pression fiscale. Les bandes armées des chouans, composées de paysans, se cachent dans la campagne et les forêts et mènent des opérations de guérilla contre les forces républicaines entre 1794 et 1800. L'une des figures emblématiques de la chouannerie dans les Côtes-du-Nord est Boishardy (1762-1795). Originaire de la commune de Bréhand, Amateur-Jérôme-Sylvestre de Bras de Forges de Boishardy lève une véritable armée dans la campagne de Moncontour. Pendant un an et demi, le chef chouan et ses hommes organisent des actions militaires, attaquent les bourgs, brûlent les archives, menacent les représentants de la République tout en se cachant dans différents endroits dont les forêts proches de Plaintel et de Moncontour. Même si les autorités publient son signalement et prononcent sa condamnation à mort par contumace, Boishardy demeure insaisissable. Traqué, il est tué par les autorités le 18 juin 1795 à Bréhand.

LES RÉSISTANTS

Durant la Seconde Guerre mondiale et surtout lors de la Libération, l'isolement des forêts permet à des groupes armés de résistants de vivre dans la clandestinité. Plusieurs zones boisées des Côtes-d'Armor abritent des maquis, notamment la forêt de Coat-Malouen. La vie y est rude : on dort dans des fentes ou des cabanes de fortune construites à la hâte à l'aide de bois et de branchages, il est difficile de s'alimenter et le risque d'attaque est constant. Certains combats ont d'ailleurs lieu dans des forêts. Malheureusement, les soldats allemands ont également tiré parti de l'isolement des forêts pour en faire des lieux discrets d'exécution de résistants et d'otages (forêt de Lorge, bois de Boudan, bois de Malaunay).

Détail de la carte de la Résistance dans le département du 6 juin au 15 août 1944 (1988). (AD 22, 1 Fi 41)



Empreinte d'un sceau de chef chouan (peut-être Boishardy) saisie par les membres du comité de surveillance de Lamballe, lors d'une perquisition effectuée à Bréhand le 13 janvier 1795 au domicile d'Anne-Joséphine Quintin de Kercadio, amie du chef chouan Boishardy. (AD 22, 1L 499)



Forêt de l'abbaye de Coat-Malouen (Kerpert). - Film d'Anselme et Guy Delattre reconstituant la vie au maquis de Plésidy-Saint-Connan (1945). (Association des anciens et amis du maquis de Coat-Malouen)

UN ESPACE DE TRAVAIL

LES SABOTIERS

Fabriqués en hêtre, les sabots sont indispensables aux populations rurales à une époque où le cuir est réservé aux plus aisés et où le caoutchouc n'existe pas. Un paysan use trois à quatre paires de sabots par an, ce qui explique l'importance du sabotier jusqu'au milieu du XX^e siècle. Pour des questions pratiques, les sabotiers vivent et travaillent en famille au sein ou aux abords des forêts dans d'austères huttes en bois recouvertes de branchages. Cet isolement contribue à les marginaliser et à les doter d'une mauvaise réputation. Leur métier est l'héritier d'un savoir-faire ancien qui s'est souvent transmis de génération en génération. Ainsi, la famille Kervoas installée à Belle-Isle-en-Terre, à côté de la forêt de Coat-an-Noz, exerce le métier de sabotier de père en fils depuis le XVII^e siècle : aujourd'hui, Bernard Kervoas est le dernier représentant de cette lignée.

LES CHARBONNIERS

La fabrication du charbon de bois est un travail saisonnier qui s'effectue en pleine forêt en deux étapes principales : la construction de la meule et la carbonisation du bois. La comparaison des planches de l'*Encyclopédie* du XVIII^e siècle et du film réalisé dans la forêt de Quénécan en 1975 met en valeur la grande stabilité des techniques de production artisanale du charbon. De nos jours, la présence en forêt de traces de terre noire brûlée, en forme de cercle, témoigne de l'emplacement d'anciennes meules charbonnières. À l'instar des sabotiers, les charbonniers et leurs familles habitaient dans les forêts, où ils vivaient pauvrement. Leur isolement et leur aspect « malpropre », liés à leur métier, entraînaient la méfiance du reste de la population.



Le sabotier Bernard Kervoas au travail dans son atelier de Belle-Isle-en-Terre (vers 2000). (AD 22, 6 Fi 2040)



Économie rustique : charbon de bois. Gravure publiée dans *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers - Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques*, tome 1 (1762). (Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc, G 53922)



Forêt de Boquen (Langourla) – Détail du plan de la forêt de Boquen sur lequel sont mentionnées les loges des charbonniers, des sabotiers et du garde forestier. Extrait de *l'État des forêts et bois du roi en Bretagne* ou résultat de la visite qui en a été faite en 1785 par le comte d'Essuille. (AD 35, 5 B 482)

UN ESPACE DE LOISIRS

LA CHASSE

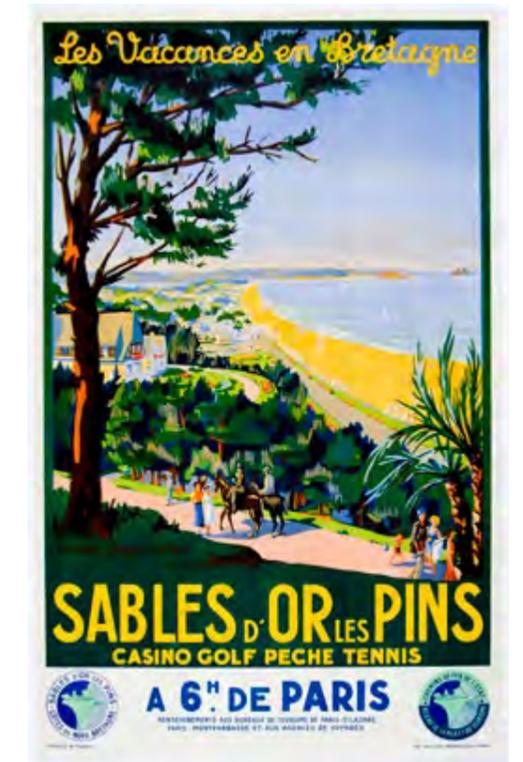
Parallèlement à sa dimension nourricière, la chasse a longtemps été une activité de prestige, réservée au souverain et à l'élite. Chasse à l'épervier, chasse à courre (avec des chiens), chasse au fusil, ses formes sont multiples et présentent de nos jours, pour certaines, un caractère bourgeois voire aristocratique, pour d'autres un caractère populaire et rural. L'autorité publique régleme la pratique par le permis de chasse, la mise en place de périodes d'interdiction et l'instauration de quotas pour réguler les espèces. Pour les propriétaires forestiers, publics et privés, l'autorisation de chasser sur leurs terres fait l'objet d'adjudications permettant d'assurer des revenus supplémentaires à ceux procurés par la vente de bois. Controversée dans ses méthodes et ses finalités, la chasse fait des forêts un espace de débat et de tensions parfois passionnés.

LE TOURISME

Au XIX^e siècle, la forêt devient un espace de promenade. Dans son guide touristique de 1911, Adolphe Joanne fait ainsi de la forêt de Quénécan le lieu d'une « intéressante excursion » tandis que les photographies de Joseph Toussaint Le Monnier témoignent du goût de la bourgeoisie pour les balades dominicales dans les bois. L'essor du tourisme qui gagne la Bretagne au XX^e siècle est surtout tourné vers la mer mais l'élément boisé peut devenir un atout supplémentaire pour attirer les visiteurs, comme aux Sables-d'Or-les-Pins. C'est toutefois dans la seconde moitié du XX^e siècle que les aménagements se développent dans les forêts pour favoriser la promenade et la randonnée (balisage, entretien des chemins, événements festifs et plus récemment parcs de loisirs).



Bois de Kerhuel (Pabu). - Louise, Nathalie, Jeanne, « Nounou » et « Piou-Piou » au bois de Kerhuel, photographie de Joseph Toussaint Le Monnier (vers 1896). (Archives municipales de Guingamp, photographie de Joseph Toussaint Le Monnier)



Affiche de promotion touristique « Les vacances en Bretagne – Sables-d'Or-les-Pins, la forêt touchant la mer » (1935). (AD 22, 12 Fi 144)



Cy deulse comment on doit aler en quete entre les champs & la forest.

Noie puet il
quester
aux chaps
et bles et
vignes
vergers
ternois
et autres choses ou les cerfs
vont viander aux champs
lors du boys et paille bien ma-
tin mais quil puite veoir a

tenir et bien uigier. Et sil voit
chose qui li plaist il puet geter
ses buleses.

**Cy apres deulse comment on
doit aler en quete en iornes
les.**

« Comment on doit aller en quête entre les champs et la forêt », Livre de la chasse de Gaston Fébus (1387-1389). (BNF, Ms. Fr. 616, fol. 62 verso)



Arbre généalogique de la famille Rouxel, (XVII^e siècle). (AD 22, 2E 534)

V. DE LA RÉALITÉ À L'IMAGINAIRE

À l'image de la mer ou de la montagne, la forêt est un milieu à part dans lequel la nature semble reprendre ses droits face à l'homme. Les hautes frondaisons des arbres vénérables lui confèrent une atmosphère particulière, à mi-chemin entre réalité et imaginaire.

Contes de fées, légende arthurienne à Brocéliande, épisodes de la vie des saints, la forêt est le cadre d'innombrables histoires transmises par la tradition populaire et bien souvent reprises par les artistes. Écrivains, poètes, peintres, musiciens trouvent dans la forêt une source inépuisable d'inspiration, qu'ils se nourrissent de ses mythes et légendes ou qu'ils exaltent la nature, la faune et la flore des bois. L'arbre, enraciné dans le sol pour mieux s'élever vers le ciel, est riche de symboles. Il s'inscrit dans une temporalité qui dépasse celle de l'existence humaine et invite à la méditation.

Mais la vision de la forêt est ambivalente. Parfois perçue comme un milieu paisible et bienveillant, elle peut aussi être redoutée comme un espace hostile et inquiétant. Les faits divers comme les vols, les disparitions et les attaques de loup fascinent et peuvent, avec le temps, prendre une dimension légendaire.

LES ARBRES GÉNÉALOGIQUES

La figure de l'arbre est suffisamment évocatrice pour avoir fait l'objet d'une exploitation symbolique importante. Comment ne pas parler ici de l'arbre généalogique dont les racines, le tronc et les branches évoquent la continuité et la filiation propre à la famille ? Cette représentation est utilisée dès les XI-XII^e siècles pour figurer l'ascendance du Christ sous la forme de « l'arbre de Jessé », maintes fois représenté dans les enluminures, la peinture ou les vitraux. L'arbre généalogique se décline ensuite dans le monde profane au sein des familles nobles avec des représentations graphiques plus ou moins développées comme celle réalisée pour les Rouxel. Du point de vue généalogique, l'humanité forme une vaste forêt.

LA FORÊT MENAÇANTE

Disparitions étranges, attaques de loup : le monde forestier prend parfois une tournure menaçante. Tout comme les contes de fées, les documents d'archives témoignent de cet aspect effrayant de la forêt. L'affaire du loup « furieux » du 25 avril 1851 en est un exemple parmi d'autres. Dans le centre Bretagne, entre les communes du Vieux Bourg et de Plésidy, un loup enragé sort des bois et provoque un carnage parmi la population et le bétail. Il est abattu quelques jours plus tard par un agriculteur à Bourbriac. Environ 42 personnes sont décédées des suites des blessures ou de la rage et 90 têtes de bétail sont abattues. Cet événement, dont la presse locale relate l'horreur, a semé l'effroi au sein de la population, terrorisée par l'image du loup ainsi que par la rage.

Article du journal *Le Publicateur des Côtes-du-Nord* relatif à l'attaque du loup enragé (3 mai 1851). (AD 22, JP 73)

ce les biens à vendre, à louer ou à arrêter, les ventes publiques avec exactitude les changemens qui ont lieu dans toutes les adm... de l'Office-Correspondance, 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, e

ou entendus hurler le soir, dans les bois avoisinant Quintin. Ce qu'il y a de certain, c'est que trois de ces animaux, voyageant ensemble, ont été aperçus dimanche dernier, près le bourg de Saint-Gilles-Pligeaux. Les fidèles qui se rendaient à la grand-messe ont même, assure-t-on, manqué l'office pour courir après.

La grande chasse qui a eu lieu mercredi dernier, et à laquelle deux ou trois cents personnes de Quintin ont pris part, n'a donné aucun résultat. On n'a rien rencontré, et il est à craindre qu'il en soit toujours ainsi, d'abord parce que les chasseurs n'y amènent pas leurs chiens, ensuite parce que le désordre qui y règne ne permet pas de cerner partout le bois, dans le même temps, et que les cris poussés par les premiers arrivés donnent l'éveil aux bêtes fauves et les font prendre la fuite.

Une semblable chasse a dû avoir lieu hier encore. Nous en ignorons le résultat.

On s'entretient beaucoup du nombre des victimes du loup enragé de la Hue-au-Gat. On assure qu'on a compté cinquante-deux blessés, dont, comme on l'a appris, plusieurs ont déjà succombé. Il est bon d'apprendre aux personnes qui paraissent l'ignorer que ce n'est pas aux suites de la rage, qui ne peut s'être déclarée si tôt chez eux, mais bien à la gravité de leurs blessures. Ainsi le loup, en leur sautant à la tête, en a atteint plusieurs à la nuque.

Parmi les scènes terribles qui ont signalé le passage du loup dans les communes, une mérite d'être connue de tous. La nommée Marie Noël Gouellie, de Kerperit, mère de quatre enfants dont l'aîné n'a pas huit ans, et femme d'un vieillard, n'a pas hésité à affronter une mort presque certaine, pour sauver les enfants d'une voisine. Au moment où l'animal s'élançait sur ces enfants, elle s'est précipitée sur eux, les a couverts de son corps. Au même instant, le loup se rue sur elle, lui déchire le cou et les reins avec ses griffes, pendant qu'il lui laboure la partie postérieure du crâne avec les dents. Un des enfants seulement a reçu des blessures; les autres ont été préservés. Cette jeune femme est loin d'être dans l'aisance, et son héroïsme doit attirer les sympathies. Elle a été pansée par le docteur Boscher, qui continue de lui prodiguer tous les soins nécessaires. Sa sérénité, sa gaieté presque, contrastent avec les dangers qui la menacent et la consternation où toute sa commune est encore plongée.

Nous n'avons pas encore relaté la manière dont cet animal féroce a reçu la mort, à peu de distance de Bourbriac, par le nommé Le Couster, qui a rendu en cela, on peut le dire, un immense service au pays. Cet homme, paraît-il, l'avait vu de loin entrer dans un chemin qui longe sa propriété; il s'était en toute hâte emparé de son fusil et venait de se placer à une brèche donnant sur ce chemin couvert; le fusil était en joue, lorsque le loup, qu'il croyait encore à quelques pas, se présente inopinément à la brèche. Telle était sa fureur, qu'il sauta aussitôt sur le canon et le mord: Le Couster lâcha la détente et le loup roula à terre pour ne plus se relever. La marque de la dent du loup est restée empreinte sur le canon de son fusil.

Celui qui venait de rendre au pays et à l'humanité ce grand service ignorait que cet animal fut enragé. Il l'encava; ce ne fut que plus tard, lorsque les chasseurs de Quintin, qui s'étaient mis à sa poursuite, arrivèrent, que la bête fut extraite de la terre, puis transportée à Guingamp par ordre du sous-préfet.

— Un incendie accidentel, qui a causé pour 1.500 fr. de dommages, a eu lieu le 26 avril, dans la partie du bois de Malaunay, situé sur le territoire de la commune de Saint-Jean-Kerdaniel. Le feu s'est déclaré vers onze heures du matin; on a sonné le tocsin dans les communes voisines, dont les populations arrivées sur les lieux, ont arrêté les progrès de l'incendie. 12 hectares de bois de 8 ans, en moyenne partie essence de chêne, ont été réduits en cendres. Ce sinistre est attribué à l'imprudence de quelques enfans qui auront allumé du feu dans ce fossé.

— Le port du Légué, si animé ces jours derniers par la terminaison des armemens de ses nombreux navires terre-neuviens, a déjà perdu cet aspect qu'il ne présente qu'à cette époque chaque année. Jeudi,



Saint-Fragan, détail de la peinture sur toile de Xavier de Langlais *L'arrivée en Armorique de saint Brieuc et de ses compagnons*, conservée à la Maison Saint-Yves de Saint-Brieuc (1956).
(Maison diocésaine Saint-Yves)

DES CONTES ET LÉGENDES

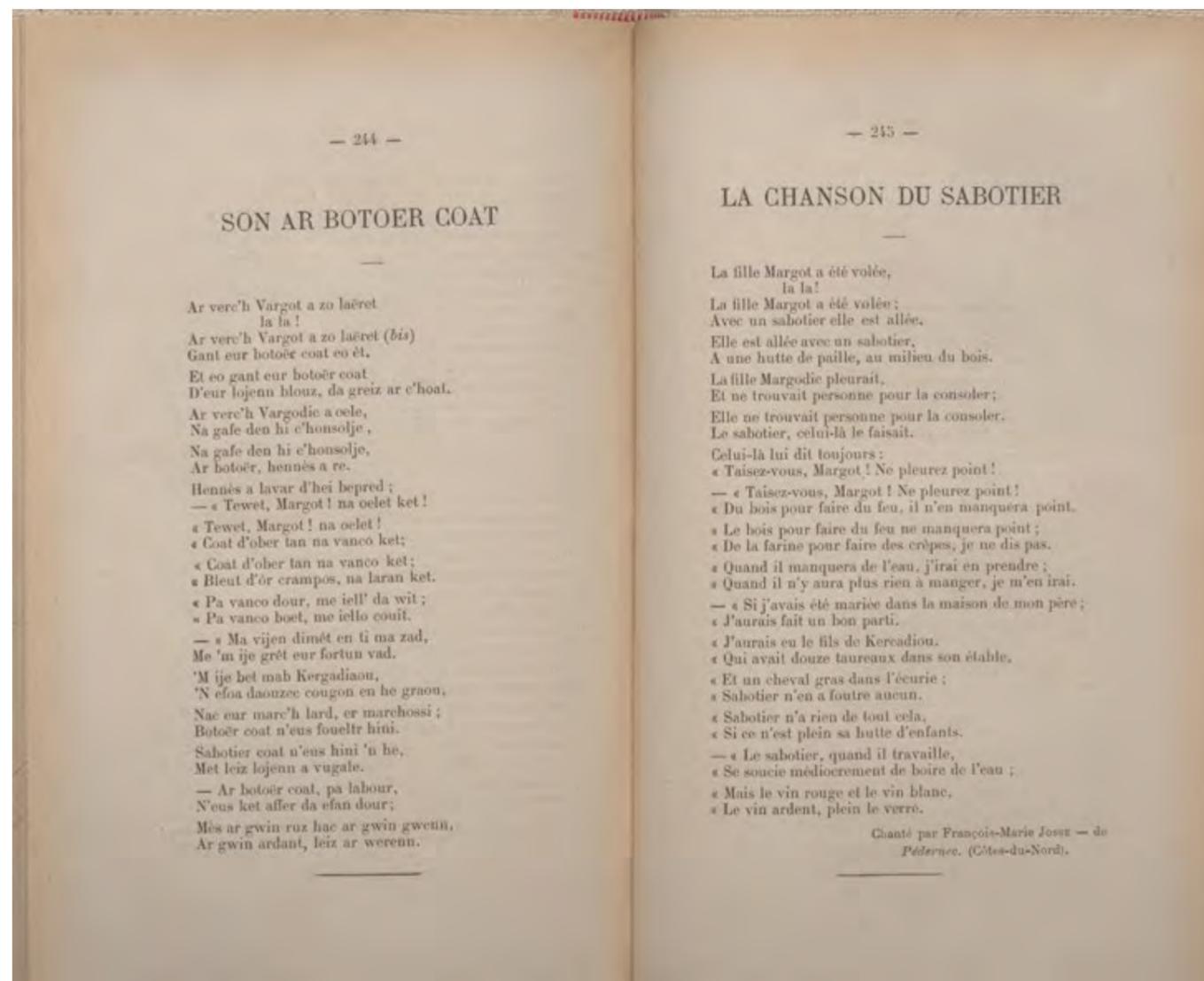
La forêt est un lieu propice au développement de l'imaginaire. Les légendes liées à la forêt de Brocéliande mettant en scène le roi Arthur, Merlin et les chevaliers de la table ronde sont bien connues. Les récits hagiographiques regorgent également d'épisodes au cours desquels les saints accomplissent des actes souvent miraculeux : saint Armel terrasse un énorme serpent symbole du paganisme ; saint Fragan, venu de Grande-Bretagne, défriche les bois d'un lieu qui deviendra Ploufragan pour y installer sa communauté ; saint Yves fait pousser en une nuit trois arbres pour remplacer chaque arbre abattu en forêt de Rostrenen pour la construction de la cathédrale de Tréguier ; saint Hubert reçoit une vision divine sous la forme d'un cerf lors d'une partie de chasse.

UNE SOURCE D'INSPIRATION POUR LES ARTISTES

Parallèlement aux contes et légendes, la forêt se révèle être une source d'inspiration inépuisable pour les artistes. Des chansons populaires mettent en scène des personnages liés aux bois, comme la «chanson du sabotier» collectée à Pédernec par François-Marie Luzel. On trouve trace de la forêt bretonne dans certaines œuvres du musicien guingampais Guy Ropartz, notamment *La Chasse du prince Arthur* (œuvre orchestrale de 1911-1912) et la pièce pour voix et piano *Sous-bois* (1888). Les arts graphiques sont dominés par la figure de l'artiste Mathurin Méheut, qui a une approche plus naturaliste de l'univers forestier. De nos jours, la forêt reste un motif très présent chez certains artistes, comme en témoigne le travail de Mélanie Griffon, qui associe calligraphie et arbre pour former un dialogue poétique et inspirant.



Guy Ropartz, *Sous-bois* chant et piano, sur un poème de Louis Tiercelin (1888).
(AD 22, 119 J 92)



« Son ar botoer coat – La chanson du sabotier »
publiée par François-Marie Luzel dans son ouvrage
Chansons populaires de la Basse-Bretagne (soniou
poésies lyriques), Paris, Émile Bouillon éditeur, 1890,
tome II, p. 244-245.
(AD 22, 3 Bi 774)



Archives départementales des Côtes-d'Armor

7 rue François-Merlet
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 78 78 77
archives@cotesdarmor.fr
archives.cotesdarmor.fr